

Des raisons de s'inquiéter

La politique libérale qui domine actuellement l'Europe recommande de ne conserver sous la tutelle de l'État que la police, l'armée et la justice. Les autres services de l'État et la protection sociale peuvent être laissés à la loi du marché. Un récent rapport du Conseil d'État va dans ce sens.

L'Éducation Nationale est touchée. Décentralisation et privatisation ne permettront plus de garantir l'équité dans les formations, suivant les régions et suivant les établissements. Des mesures ont déjà été prises dans ce sens, d'autres ont été expérimentées dans des académies « pilotes » (Bordeaux et Nantes en particulier).

Par exemple:

- **Le remplacement des actuels surveillants et aides-éducateurs par les « assistants d'éducation »:** leur recrutement est laissé à la seule responsabilité des chefs d'établissement ; de nombreux étudiants vont être privés de l'unique possibilité de financer leurs études ; le taux d'encadrement des jeunes dans les établissements va diminuer fortement : alors que la lutte contre la violence est soi-disant une priorité, ce sont 11000 adultes (1 surveillant sur 3) qui disparaissent des collèges.

- **La menace sur l'école maternelle** - "*Aujourd'hui, 35 %des enfants de deux ans sont scolarisés: est-ce leur intérêt ? Non ! Cette préscolarisation est sans effet sur la suite de leur scolarité*" a dit Xavier Darcos devant le Sénat le 3 avril.

De nombreuses études montrent pourtant que la scolarisation précoce est facteur de réussite. En outre la scolarisation précoce (et gratuite !) permet de soutenir le taux d'activité des femmes, qui est un facteur très important de croissance et de maintien du niveau des retraites.

A la rentrée 2003 : 35 000 enfants supplémentaires sont attendus dans les écoles maternelles et primaires, pour seulement 1.000 enseignants de plus. Les inscriptions pour des enfants nés en 2000 sont déjà problématiques dans certaines grandes villes.

Est-Ce un hasard ? Des circulaires ont été envoyées dans les crèches pour rappeler un décret (jamais appliqué) d'août 2001 qui demande aux crèches d'accueillir les enfants jusqu'à l'âge de 4 ans.

La sortie de l'Éducation Nationale des Conseillers d'Orientation Psychologues, des assistantes sociales des collèges, des médecins scolaires : passés sous tutelle des conseils généraux, leur rôle sera soumis au bon vouloir des politiques locaux et ils seront moins présents dans les collèges et les écoles. Les personnels concernés ont été informés par courrier qu'ils ne faisaient plus partie de l'Éducation Nationale avant même que le décret n'ait été signé.

Dans le même temps, des jeunes en crise sont demandeurs d'encadrement, d'aide à l'orientation, de soutien psychologique ; les abandonner à leur sort posera des problèmes autrement 'plus coûteux socialement.

De nombreuses autres mesures vont dans le même sens (menaces sur les IUFM et la formation, recours aux vacataires dans les collèges, menaces sur la neutralité des Conseils d'Administration des établissements)

Le but est de faire supporter aux collectivités territoriales (sans leur en donner les moyens financiers) une partie des charges de l'Éducation l'État baisse ses charges et les impôts, mais les départements et les régions les augmentent (souvent par une fiscalité socialement injuste).

• **Les retraites sont menacées** : le projet Fillon ne propose rien, à part l'allongement de la durée de travail pour tous et la baisse du niveau des retraites, sans que de vraies solutions soient envisagées (hausse des cotisations, autres moyens de financement -fiscaux ou taxation de revenus financiers par exemple).

• **Menaces sur la Sécurité Sociale** : le 7 avril, Mattéi déclare au Figaro que la Sécurité Sociale existe pour parer aux « accidents *de la vie* », et que *la vieillesse n'en est pas un ! Cela* signifie donc que vivre une

vieillesse confortable sera d'abord une question de revenu: seuls ceux qui auront eu les moyens de capitaliser pendant leur vie y auront droit.

Le rapport Chadelat (publié le 10 avril) préconise un recours à la privatisation d'une partie des prestations de la Sécu. **La Couverture Maladie Universelle est remise en cause ; de nombreux médicaments de première nécessité ne sont plus remboursés.**

La quasi-totalité des enseignants est extrêmement inquiète des menaces qui pèsent sur le droit à l'éducation, même si tous ne souhaitent -ou ne peuvent- s'associer à des mouvements de grève de longue durée.

Nous espérons rassembler tous ceux qui sont attachés aux valeurs de solidarité, au droit à une éducation équitable, et qui refusent de voir comme une fatalité la libéralisation outrancière de notre société et l'injustice qui en sera la conséquence.